

717 – Autres documents à caractère budgétaire ou comptable

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

16 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le
Conseil

Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de M. Cammal, Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, Mme Pingot, M. Damon, Mme Chambon, M.
Bichon, Mme Agogué, M. Chevré, Mme Chevallier, Adjoints au
Maire

M. Francpourmoi, Mmes Pédro, Gault, MM. Léger, Guemann,
Mme Battaglini, MM. Crozat, Mohr, Pouget, Mmes Do Souto,
Meneau, MM. Caillard, Amalal, Mme Nicolas, MM. Lapostolle,
Violette, Mme Baptista, M. Deschamps, Mmes Vadée et
Lachgar,

formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	29
Votants	33

Etaient absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme Lemaître à	Mme Agogué
Mme Devernois à	M. Pouget
Mme Riby à	Mme Pédro
Mme Gouveia à	Mme Do Souto

Secrétaire de séance : M. Lapostolle

Délibération n° 2026/054

OBJET : Affectation du résultat 2025 du budget annexe « eau potable » de la Ville de Gien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2343-1 ;

Vu le décret n° 2022-1680 du 28 décembre 2022 relatif au Compte Financier Unique ;

Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 arrêté par le comptable public ;

Les résultats du budget annexe « eau potable » de la Ville de Gien à la fin de l'exercice 2025 sont les
suivants :

- **Résultat de Fonctionnement** : excédent de 916 746.26 €
- **Résultat d'Investissement** : excédent de 106 772.64 €

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, affaires générales et ressources humaines du 9 juin 2026,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **AFFECTE** les résultats de la manière suivante :

- Compte R001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » la somme de 106 772.64 €
- Compte R002 « Résultat de fonctionnement » la somme de 916 746.26 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées

Le : 24 juin 2026

Le Maire,
Francis Cammal

Pour extrait conforme
à Gien, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Thomas Lapostolle